

RÉSOLUTION 2012-12-2005

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

QUE l'ordre du jour de l'ajournement de la session générale du 3 décembre 2012 soit et il est, par la présente, adopté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

4 – DEMANDE PROVENANT DES CONTRIBUABLES POUR L'UTILISATION DU LOCAL DE LA PATINOIRE

RÉSOLUTION 2012-12-2006

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre le 20 novembre dernier de la part d'un groupe de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité le droit d'utiliser le local de la patinoire afin d'être en mesure de s'y rendre pour leur jeu de cartes;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE refuser la demande provenant des contribuables pour l'utilisation du local de la patinoire car la municipalité n'est pas fixé quant à l'ouverture de la patinoire pour l'année 2012-2013. De plus, le local de l'Âge d'Or est déjà à la disposition des joueurs de cartes.

5 – VARIA

A) AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES MUNICIPALES ET DES COMPENSATIONS

RÉSOLUTION 2012-12-2007

AVIS DE MOTION est par la présente donnée par la conseillère Marie-Claude Gilbert concernant le règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations.

6 – CORRESPONDANCE

RÉSOLUTION 2012-12-2008

- La municipalité a reçu une carte de remerciement de la part de la Garde Paroissiale de Notre-Dame-des-Monts concernant la commandite offerte lors de 40^{ième} anniversaire.
- Mme Pauline Marois nous a fait parvenir, le 6 novembre dernier, une lettre en nous indiquant qu'elle tenait à nous remercier, ainsi que tous les membres du Conseil, pour le message de félicitations à l'occasion de son élection à titre de première ministre du Québec.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu :

QUE la correspondance ci-haut mentionnée, soit et est, par la présente adoptée par le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

7 – COMPTE À RATIFIER DE NOVEMBRE 2012

RÉSOLUTION 2012-12-2009

Attendu que la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	17 819,89 \$
Eau potable :	425,61 \$
Total :	18 245,50 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Boivin et résolu :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 987, 988, 989, 990, 994, 996, 997 ET 1001.

8 – COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2012

RÉSOLUTION 2012-12-2010

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de novembre 2012 au montant de **224 134,74\$**;

Fonds d'administration pour novembre 2012 :	224 134,74 \$
TOTAL :	224 134,74\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de novembre 2012 au montant de 224 134,74\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 224 134,74\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

9 - SALAIRES DU MOIS DE NOVEMBRE 2012

RÉSOLUTION 2012-12-2011

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de novembre 2012 au montant de 11 564,32 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu;

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de novembre 2012 au montant de 11 564,32 \$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 985, 991, 992, 993, 995, 998, 999, 1000, 1002 ET 1003.

10 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

11 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

12 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2012-12-2012

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 16 heures 08.

Jean-Claude Simard
Maire

Marcelle Pedneault
Directrice générale